



■ ■ ■ **COMMUNIQUE DE PRESSE (Gujan Mestras, le 7 février 2008)**

Didier-Roland Tabuteau, directeur général de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité a le plaisir de vous inviter à la présentation du projet de construction d'un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Gujan Mestras :

Jeudi 7 février 2008 à 11h00

***Hôtel de Ville de Gujan Mestras
Place du Général de Gaulle***

■ **Un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Gujan Mestras en 2010**

Le projet de construction a été initié par la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité et la ville de Gujan Mestras, avec le soutien de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes. Il a obtenu l'accord du Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS) le 13 octobre 2006.

L'établissement est destiné à accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie et notamment des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le dépôt du permis de construire interviendra dans le courant du second trimestre 2008. Le lancement des travaux est prévu en juin 2009 pour une durée de 16 mois. L'Entreprise Sociale pour l'Habitat LOGEVIE, propriétaire de la résidence, assurera la maîtrise d'ouvrage. L'ouverture de l'établissement est prévue dans le courant du quatrième trimestre 2010.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité assurera la gestion du futur établissement en qualité d'opérateur à but non lucratif.

La résidence sera implantée sur un terrain de 10 000 m² mis à disposition par la commune de Gujan Mestras et situé dans un quartier résidentiel. Il sera constitué de deux corps de bâtiment reliés par une galerie.

L'architecture de l'établissement s'inspirera de l'esprit des constructions ostréicoles de la région et privilégiera toitures en tuiles, larges débords d'avant-toit et bardages en bois. Les deux parties du bâtiment seront construites autour de patios (de 175 m² à 450 m²) qui seront aménagés pour favoriser promenades et activités en extérieur.

L'établissement proposera 89 places d'accueil dont 4 places d'accueil temporaire et 5 places en accueil de jour. Les chambres d'une superficie de 22m² seront toutes individuelles et des chambres communicantes seront prévues pour les couples qui résideront dans l'établissement.

Une partie du bâtiment intégrera deux unités spécifiques de 14 places chacune, dédiées à l'accompagnement des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Les personnes souffrant de ces pathologies bénéficieront d'une attention spécifique, de soins et d'animations adaptés.

Les personnes accueillies seront accompagnées dans leur vie quotidienne par une équipe de 50 collaborateurs.

Toutes les places proposées seront habilitées à l'aide sociale.

■ **Financement prévisionnel**

Le financement prévisionnel de la résidence au plan immobilier s'élève à 8 144 303 millions d'euros TTC.

Ce financement se répartit de la façon suivante :

Immobilier :

● Subvention Conseil Général	2 603 600 euros
● Subvention caisses de retraite	75 000 euros
● Prêt bancaire foncier	1 040 221 euros
● Prêt bancaire non foncier	4 425 482 euros
Pour un total d'investissement immobilier de :	<u>8 144 303 euros</u>

Le financement prévisionnel de la résidence au plan mobilier s'élève à 924 000 euros TTC.

Ce financement se répartit de la façon suivante :

Mobilier :

● Subvention de la ville de Gujan Mestras	500 000 euros
● Prêt bancaire	424 000 euros
Pour un total d'investissement immobilier de :	<u>924 000 euros</u>

Logévie

Acteur de l'économie sociale depuis plus de 40 ans, Logévie est une filiale du Comité Interprofessionnel du Logement de Guyenne et de Gascogne (CILG), collecteur du 1% logement. Elle a pour mission de construire, de réhabiliter et de gérer des logements pour répondre aux besoins d'habitation d'un large public. Partenaire des collectivités locales et des C.C.A.S., Logévie gère plus de 6 500 logements dont des établissements pour les personnes âgées. Ce patrimoine est réparti pour 93 % dans le département de la Gironde. Logévie construit plus de 160 logements en moyenne par an pour répondre à la demande croissante de logements locatifs. Entreprise à taille humaine, Logévie emploie 80 collaborateurs, elle est présidée depuis 2006 par Jean Robert et dirigée par Hervé Bonnan.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme. Elle est dirigée par Didier-Roland Tabuteau.

Contact : **Marguerite Azcona**, Directrice de la mission communication. Tél. : 01 58 40 31 44 ou Port : 06 07 54 00 21